



COMMUNE DE SAINT-DENIS-LES-BOURG

PROJET CULTUREL 2022-2026

Dans le cadre de son mandat 2020-2026, l'équipe municipale a souhaité renforcer son engagement en faveur de la Culture. A ce titre, une délégation spécifique dédiée à la Culture a été créée. Il lui revient de formaliser la politique culturelle du territoire à travers la rédaction d'un Projet Culturel.

Ainsi, ce document met la Culture au cœur des orientations publiques communales en lui donnant une véritable place et traduit une politique lisible, identifiable et opérationnelle qui encadrera la construction d'une programmation culturelle annuelle.

Ce projet culturel pose des mots sur l'engagement de l'équipe municipale en faveur d'une Culture riche et diversifiée comme vecteur fondamental de lien social. En effet, la Culture doit enrichir la capacité de chacun à vivre ensemble et permettre de transmettre des valeurs et de partager des moments d'émotions forts.

I. Les valeurs portées par le projet culturel

La Culture doit être l'affaire de tous : **la Culture « par et pour tous »**.

La Culture doit être développée pour tous afin que chaque habitant puisse accéder à une offre culturelle riche et diversifiée. L'offre culturelle doit donc s'adresser à l'ensemble des habitants quels que soient leurs revenus, leurs croyances et leurs connaissances.

La Culture doit être portée par tous et chacun doit pouvoir en être acteur.

Cette valeur fondamentale du projet de mandat des élus a d'ailleurs été retranscrite dans le slogan culturel de la commune : **A St Denis-lès-Bourg Cultivons les talents !**

La Culture doit être vecteur de **Solidarité**.

La Culture enrichit les opportunités du bien-vivre ensemble et constitue une réponse contre l'isolement en favorisant non seulement le lien entre les habitants, qu'il soit intergénérationnel, inter-quartier ou encore inter-associatif mais aussi l'ouverture sur le Monde.

La Culture doit être de **Proximité**.

Afin d'être la plus accessible possible, la Culture doit aller vers les habitants, que ce soit dans leurs quartiers ou dans leurs lieux de rencontres.

Ainsi, elle contribue à renforcer l'attachement des habitants à leur territoire, enjeu complexe compte tenu de la proximité avec la Ville de Bourg-en-Bresse, chef-lieu du Département, centre urbain attractif qui propose une offre culturelle riche.

II. Le diagnostic culturel du territoire

La rédaction du projet culturel est le fruit d'une longue période de réflexion lors de laquelle les associations, les professionnels mais aussi les habitants ont été interrogés afin de connaître leurs attentes. Ce diagnostic a permis d'ouvrir de nouvelles pistes pour étayer la réflexion afin d'enrichir et développer davantage l'offre culturelle.

1. Les forces du territoire

○ **Les acteurs :**

Sur le territoire de la commune, la Culture est forte de **partenaires engagés et mobilisés**. En effet, grâce à différents acteurs institutionnels, associatifs et amateurs, tous aussi complémentaires et indispensables les uns que les autres, la vie culturelle dans la commune est riche et variée.

Font notamment partie de ces acteurs clés, le centre socio-culturel Pôle Pyramide, le centre social Terre en Couleurs, la médiathèque municipale, les écoles, le collège, l'école de musique Accords Musique, la MARPA, la crèche Bout'chou et toutes les associations locales œuvrant déjà sur la commune.

Depuis cinq ans, tous s'impliquent dans le cadre d'une thématique annuelle choisie en concertation sur la base de laquelle les partenaires de la vie locale vont proposer des projets multi-partenariaux, principalement inter-associatifs.

○ **L'offre culturelle existante :**

A ce jour, plusieurs projets sont déjà menés sur Saint-Denis-lès-Bourg :

- En 2019, le projet des Dionys'artistes a réuni des amateurs et professionnels qui ont proposé sur différents sites une exposition d'œuvres plastiques autour d'un thème permettant ainsi une déambulation artistique dans divers lieux de la commune.
- La médiathèque propose un événement tous les deux mois et notamment des expositions, des lectures de contes, des rencontres d'auteurs, une projection de cinéma plein air, des spectacles pour les enfants et nos aînés, ou encore la fête du court-métrage et la nuit de la lecture.

- L'école de musique Accords Musique offre des matinées thématiques gratuites. Ce sont des occasions pour les élèves de se produire en public et pour les habitants d'assister régulièrement à des concerts variés.
- Au sein de L'association Culturelle et Sportive, un atelier théâtre à destination des adultes et des adolescents propose des représentations chaque année.
- L'association « Pol'arts » organise des spectacles avec des pièces ou des lectures théâtralisées de textes d'auteurs contemporains.
- Le groupe « Saint-Denis Histoire » sous l'égide du centre social a écrit un livre et a développé son site internet pour conserver et perpétuer la mémoire des petits et des grands événements de la commune et valoriser notre patrimoine.
- Notre commune est engagée de longue date dans les jumelages avec des liens internationaux forts. Le partage de cultures permet une ouverture sur l'ailleurs. Les rencontres mises en sommeil lors de la pandémie ne demandent qu'à être relancées.

- **Les équipements :**

La commune est dotée de plusieurs sites ayant pour vocation à être ou devenir des lieux de culture tels le pôle socio-culturel, la médiathèque et leurs abords, les salles communales, le gymnase, l'allée des sports, le kiosque ou encore le parc du Pré Joli et le jardin de la Cure.

- **Le soutien financier de la commune aux associations locales :**

En plus d'un soutien logistique et d'un accès aux salles communales à tarifs préférentiels, la commune apporte un soutien financier aux associations locales qui le sollicitent. Cette aide permet de proposer des événements gratuits ou encore de réduire le coût de leur licence ou adhésion, levant ainsi les obstacles financiers qui pourraient être dissuasifs.

Ponctuellement, une subvention supplémentaire peut être attribuée pour des projets favorisant la vie locale.

2. Les points à renforcer

- **Un manque de diversité des publics**

Force est de constater que les événements culturels proposés attirent majoritairement le même public, composé de personnes proches ou impliquées dans le tissu associatif communal ou la vie publique, ainsi que les habitants des quartiers situés à proximité des lieux de culture (centre-village). Ceci est valable non seulement pour les événements associatifs mais également pour ceux proposées par la médiathèque qui n'accueillent principalement qu'un public d'habitues.

La population de la commune augmente rapidement, le public se diversifie et l'attachement au territoire est moins prégnant. De ce fait, capter de nouveaux publics nécessitera de répondre à plusieurs enjeux que ce soit en termes de diversification du contenu des actions menées ou de proximité et de communication.

- **Une centralisation des lieux pouvant accueillir des événements culturels**

Plusieurs constats sont à relever :

- La concentration des événements presque exclusivement sur le centre-village où sont regroupés l'ensemble des équipements publics au détriment des autres quartiers.
- La proximité des quartiers des Vavres et de la Charpine/Mermoz avec Bourg en Bresse dont l'offre culturelle très diversifiée incite les habitants à se détourner de l'offre locale.
- La sous-utilisation des lieux hors centre-village qui pourraient accueillir des événements culturels en raison d'un manque d'équipements (toilettes, points d'eau, électricité, ...) indispensables à l'organisation d'une manifestation.
- La nécessité d'identifier de nouveaux sites dans des quartiers qui offre peu de lieux de rencontres.

- **Des actions manquant de visibilité**

Dans le domaine culturel, la diffusion de l'information est l'une des principales clés pour attirer un public nombreux.

Les outils de communication ont été renforcés par la mise en place d'une application relayant les informations locales, d'une page Facebook dédiée, d'un site internet modernisé et par la refonte du bulletin municipal trimestriel. De même la médiathèque a aussi renforcé la communication autour de ses événements.

Néanmoins, malgré une meilleure visibilité, les nouveaux publics peinent à participer aux manifestations culturelles proposées.

Plus que des points à améliorer, tous ces constats sont des enjeux de taille auxquels il faut s'efforcer de répondre pour consolider l'offre actuelle et développer de nouveaux événements culturels. Telle est l'ambition du projet culturel.

III. Les orientations et les moyens du projet culturel

L'état des lieux révèle la nécessité de rendre l'offre culturelle plus attractive afin de toucher de nouveaux publics. Grâce à la mobilisation des acteurs associatifs et municipaux, mais également des habitants, un nouvel élan va s'opérer en valorisant les actions existantes et en créant des événements forts et fédérateurs.

Pour ce faire, afin de permettre un accès à la culture le plus large possible, la commune s'engage sur six axes :

1. Une culture accessible à tous

○ Grâce à un effort financier dans le budget de la commune

En tant que projet central de la feuille de route du mandat, la part du budget dédié à la Culture sera augmentée. Elle permet le recrutement d'un agent responsable du pôle culturel de la mairie regroupant la médiathèque et la mise en œuvre du projet culturel. Elle comprend également des investissements pour moderniser les équipements.

A cet égard, la salle des fêtes fera l'objet d'un projet de rénovation lourd afin de s'adapter davantage aux besoins, notamment en termes d'organisation de spectacles ou de concerts. La médiathèque sera réaménagée afin de l'adapter aux nouveaux usages des habitants.

En complément, le CCAS diversifiera ses actions afin d'y intégrer des aides financières à destination de tous les publics pour leur permettre d'accéder à des activités sportives et culturelles afin que le coût ne soit pas un frein à la découverte culturelle. Par là-même nous affirmons **le droit à la culture pour tous**.

○ Grâce à un accès à l'outil numérique

La culture passe aussi par l'utilisation du numérique puisque bon nombre de contenus culturels sont présents sur internet. Ainsi, l'accès à la culture suppose de lutter contre la fracture numérique qui tient une partie de la population éloignée de l'information. A ce titre, la commune a recruté un conseiller numérique en poste depuis janvier 2022 afin d'accompagner ce public empêché.

La médiathèque doit également jouer pleinement le jeu de l'essor numérique en permettant notamment l'accès à des ordinateurs, au wifi ou encore en proposant des ouvrages numérisés.

○ Grâce à une politique favorisant l'Education Artistique et Culturelle (EAC) :

Un adulte avide de culture est souvent un enfant qui y a été sensibilisé dès le plus jeune âge. Dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL), la commune s'oriente vers un projet de parcours d'éducation artistique, culturelle et sportif pour attiser la curiosité et donner envie de la découverte. L'Education Artistique et Culturelle constituera un des principaux leviers d'accès à la culture.

L'EAC pourra s'organiser en milieu scolaire voire périscolaire. A la condition qu'elle soit gratuite, elle permettra **un égal accès à la culture** des plus jeunes, éveillant ainsi et attisant leur curiosité sur le long terme.

2. Une culture hors les murs

Certains lieux spécifiquement dédiés à la culture revêtent un caractère inaccessible pour certains publics. Ainsi, il apparaît indispensable d'exporter la culture en dehors des cadres classiques pour l'offrir à tous mais également pour permettre d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

« **Aller vers** » d'autres lieux est l'occasion d'instaurer une transversalité entre les acteurs de la culture et le public mais également de renforcer l'implication des associations culturelles dans la vie de la cité.

Ainsi, que ce soit une rue, un espace vert, un kiosque, un gymnase, un city stade, une cour d'école, ou encore un pied d'immeuble ou un bâtiment municipal, tous doivent être des scènes pour accueillir des événements et des expositions.

3. Une culture par tous et sous toutes ses formes

Le décroissement permet d'être au plus près des habitants et d'écouter leurs initiatives. Ils deviennent alors force de propositions. Une culture par tous permet de favoriser les pratiques artistiques amateurs et de faire émerger des nouvelles tendances. Cela contribue à désacraliser la notion de culture qui revêt des formes différentes, voire inattendues.

Cette démarche participative engage les habitants dans **une démocratie culturelle** en favorisant la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle. C'est également à ce titre que les événements mettront à l'honneur et en lumière tous les talents de nos concitoyens. Ces événements pourront prendre des formes variées. En effet, qu'elle soit classique ou encore avant-gardiste, qu'elle concerne l'art, l'histoire, la science, le sport ou tout autre domaine, l'offre culturelle est multiple et doit donc s'ouvrir à toutes les sensibilités pour être accessible. En revêtant diverses formes, les actions pourront attirer des publics différents.

4. Une médiathèque renouvelée vers de nouveaux usages

La médiathèque est actuellement un pivot central dans la diffusion d'objets culturels. Elle a vocation à organiser des événements et à proposer des animations. La médiathèque participe à la vie locale, tisse de nombreux partenariats éducatifs, sociaux, associatifs, culturels et artistiques.

Afin de rester au plus proche des attentes des habitants, la médiathèque doit s'adapter. Son évolution doit en priorité porter sur l'aménagement de l'espace en le repensant pour tous les publics ainsi que sur la réorganisation de son accueil (l'adaptation des horaires, formation des bénévoles, modernisation du portail numérique de la médiathèque etc.). Ce doit être un espace de rencontres et de liens.

5. Valoriser les actions culturelles locales

○ Grâce au développement des outils de communication

Une stratégie de communication devra être élaborée dans le cadre de l'organisation d'événements culturels. Les organisateurs devront avoir à leur disposition des supports de communication diversifiés (numérique et papier) et adaptés. Un événement doit pouvoir être annoncé en amont et être identifié le jour même afin d'être valorisé et ainsi permettre à la population de mieux en être informé.

Les supports numériques de communication de la commune se sont enrichis d'une nouvelle application, « City All » qui permettra en outre une communication actualisée plus interactive et participative avec les administrés.

En complément, cette stratégie devra intégrer des échanges directs avec la population. En effet, « l'aller vers » reste le moyen de communication qui permettra réellement de capter de nouveaux publics et de modifier la représentation de la culture pour un public non averti.

La médiathèque doit également être mieux identifiée dans le bâtiment où elle est implantée. Ceci via une signalétique plus adaptée et mieux indiquée depuis les axes routiers via de nouveaux panneaux directionnels.

- **Grâce à la création d'un poste de responsable culturel**

Afin de faire vivre le projet culturel, un poste de responsable culturel a été créé. Ses deux principales missions sont la gestion de la médiathèque et la coordination de la programmation culturelle. Dans ce cadre, il aura à travailler en collaboration avec tous les partenaires, notamment le comité des fêtes et le Pôle Pyramide afin de donner de la fluidité à l'ensemble de la programmation au sein de la commune et du territoire.

6. Le rayonnement de la politique culturelle de notre commune

La ville de Saint Denis-lès-Bourg ambitionne d'affirmer son identité culturelle et de devenir un moteur de la programmation culturelle et ainsi de se positionner en tant qu'acteur culturel du territoire intercommunal.

A titre d'exemple, la commune s'est engagée dans des dispositifs nationaux tel que le label Terre de Jeux 2024 au même titre que d'autres communes. Les actions portées dans le cadre du label pourraient avoir un retentissement au-delà de la commune. La communication sur les événements favorisera une reconnaissance de notre dynamisme.

Par-delà ce label, la commune envisage de créer de manière pérenne un réseau avec les communes de l'agglomération engagées dans la même démarche en faveur d'un rayonnement des actions culturelles, une synergie et une mutualisation des actions, des subventions et financements pour mener à terme un projet de territoire.

En conclusion ces axes seront déclinés dans des fiches projets travaillées en commission culture et avec les services. Elles recenseront les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. De nombreuses réunions sont à venir pour faire vivre ce projet culturel et pour que chaque partenaire puisse s'approprier cette dynamique.